



Maître d'ouvrage : MAIRIE DE BLAYE LES MINES

**MAIRIE DE BLAYE LES MINES
145 Avenue d'ALBI
81400 BLAYE LES MINES**

**REFECTION DE LA TOITURE ET
DE LA FACADE SUD
DE L'ANCIENNE MAIRIE**

LOT N°2 Maçonnerie

CCTP

Cahier des Clauses Techniques Particulières

1 GENERALITES

Le présent CCTP concerne l'exécution des travaux de maçonnerie pour le projet de réfection de la toiture et de la façade sud de l'ancienne mairie de Blaye les Mines

L'entrepreneur devra procéder sur place à toute mesures complémentaire, à toutes vérifications et tout autres relevés qu'il jugerait nécessaires, afin d'apprécier la nature et l'importance des travaux

Il est acquis que l'ensemble des normes et règlements de tout ordre en vigueur au moment de la consultation et des travaux devront être scrupuleusement respectés

Pendant la durée des travaux, l'entrepreneur devra les réparations tous corps d'état et la remise en état complète des parties dégradées. L'entrepreneur reste responsable de ses ouvrages jusqu'à leur complète réception.

Compte tenu de ces travaux situés en hauteur, l'entreprise devra prévoir dans son offre tous moyens nécessaires pour la mise en œuvre de sécurité collective, pour la réalisation selon le code du travail, ainsi qu'un balisage et une protection du chantier.

Il est recommandé aux entreprises d'effectuer une visite afin de bien analyser la zone des travaux.

1.1 ETENDUE DES TRAVAUX

Les travaux sont situés sur la façade sud de l'immeuble en mitoyenneté sur la propriété de Madame et Monsieur Augé. Une attention particulière sera apportée à la protection de la toiture, et de l'environnement proche du chantier

L'entrepreneur adjudicataire du présent lot aura à sa charge

Mise en place de protection sur la toiture ;

La mise en place d'un échafaudage pour la durée du chantier

Pendant la durée des travaux, et en cas de fuites, l'entrepreneur devra les réparations tous corps d'état et la remise en état complète des parties dégradées. L'entrepreneur reste responsable de ses ouvrages jusqu'à leur complète réception

La protection de l'environnement du chantier

La maçonnerie en agglos pour boucher la trémie de la cage d'ascenseur

Le piquage de l'enduit

Le démontage de la cheminée

La réalisation d'un enduit 3 couche de finition talochée fin

Le repliement des installations de chantier ainsi qu'un nettoyage

1.2 LES TRAVAUX COMPRENNENT D'UNE MANIERE GENERALE

La reconnaissance des subjectiles, telle qu'elle est définie au chapitre du cahier des charges du DTU.

La fourniture des produits propre à l'exécution des travaux.

La fourniture de l'outillage, du matériel d'exécution ainsi que échelles et échafaudages, grue etc.

L'application des produits suivant les prescriptions du cahier des charges DTU et des documents particuliers du marché.

La qualité et l'aspect de finition.

Le nettoyage des salissures et taches occasionnées.

1.3 NATURE ET CONFORMITE DES MATERIAUX

L'entrepreneur est seul responsable du choix des produits et des fournisseurs qu'il propose à l'agrément du maître d'œuvre.

L'entrepreneur prend en outre la responsabilité des critères d'aptitude et à l'emploi des produits qu'il confectionne sur place.

Une fiche technique accompagne chacun des produits élaborés par le fabricant et guide le choix de l'entrepreneur. Cette fiche technique, établie sous la responsabilité du fabricant, doit faire référence, s'il y a lieu, aux spécifications et labels suivants :

- agréments ministériels
- marque NF -
- toute autre spécification dont l'origine doit être précisée

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

L'ouvrage complet comprend :

- ❖ *Installation de chantier, mise en place de protection sur la toiture de M et M Augé*
Bâchage
Reprise des surcharges occasionnées par l'échafaudage avec des moyens adaptés
- ❖ *Montage d'un échafaudage conçu et adapté à la configuration du site y compris filet de protection ancrage etc*
- ❖ *La fermeture de la trémie ascenseur en maçonnerie agglos de .020 y compris encrage latéral.*
- ❖ *Le démontage et enlèvement à la décharge du conduit circulaire en céramique.*
- ❖ *Le piquage du revêtement existant, y compris balayage et lavage avant la réalisation de l'enduit, et enlèvement à la décharge.*
- ❖ *Réalisation d'un enduit trois couches, de finitions talochées fin.*
- ❖ *Le démontage de l'échafaudage.*
- ❖ *La révision de la toiture (partie des travaux) de M et M Augé, y compris la fourniture de tuiles identiques*
- ❖ *Le repliement des installations de chantier ainsi qu'un nettoyage*

III. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Documents joints

Les plans et de localisation des travaux.

Pour tout renseignement contacter la Direction des services techniques (Monsieur VIDAL, Tél. : 05.63.76.54.27).